

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

**Décision du 11 mai 2010 portant désignation des représentants du personnel au comité
technique paritaire central institué auprès du directeur des ressources humaines**

NOR : DEVK1012071S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu l'arrêté du 27 novembre 2008 portant création de comités techniques paritaires au sein des services du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés au comité technique paritaire central en qualité de représentants du personnel :

Représentants titulaires

Syndicat FO

Mme Jacqueline BALZA.
Mme Pascale VIZY.
M. Christian LEMOINE.
M. Gérard COSTIL.

Syndicat CGT

M. Francis COMBROUZE.
Mme Patricia CERISAY.
Mme Claudine MULLER.

Syndicat CFDT

Mme Josiane PEBREL.
M. Gaël CHICHEREAU.

Syndicat UNSA

M. Giovanni PROVINI.

Représentants suppléants

Syndicat FO

M. Éric VACHET.
M. Jean-François LEROUX.
Mme Françoise LEFEVRE.
M. Maxime JEBALI.

Syndicat CGT

M. Arnaud DEMAY.
Mme Marie-Christine VAN MARLE.
Mme Colette WATELLIER.

Syndicat CFDT

Mme Ève CALO.
M. Alain POULLEAU.

Syndicat UNSA

M. Luc BODINATE.

Article 2

La présente décision annule et remplace la décision du 19 mars 2009 portant nomination des représentants du personnel au comité technique paritaire central institué auprès de la directrice des ressources humaines.

Article 3

La présente décision arrêtée sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 11 mai 2010.

Pour le ministre d'État et par délégation :
La directrice des ressources humaines,
H. EYSSARTIER